



**COMMUNIQUE N° 2025-007 DU COMITE INTERMINISTERIEL DE GESTION  
DES CRISES ET CATASTROPHES**

**Situation des inondations et de l'assistance aux sinistrés**

Le Comité Technique du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes s'est réuni le 14 août 2025 au Centre de Coordination et de Gestion des Crises (CECOGEC) pour faire le point de la situation des inondations au Mali, coordonner les interventions et planifier les actions à venir. Il en ressort qu'au cours de la semaine du 04 au 11 août 2025, **04 cas d'inondation, 01 cas de vent violent et 01 cas de foudre** ont été enregistrés.

La situation cumulée depuis le début de l'hivernage est la suivante : **31 cas d'inondation, 05 cas de foudre, 04 cas de vent violent**. Ces évènements ont entraîné **21 cas de perte en vie humaine, 33 blessés et l'effondrement de 495 maisons**. Au total, on dénombre **803 ménages** touchés soit **9 155 personnes sinistrées**.

Le Gouvernement présente ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées et souhaite prompt rétablissement aux blessés. Il est à pied d'œuvre pour porter assistance aux populations affectées, il s'agit :

- des opérations de sauvetage, d'évacuation et de mise en sécurité des ménages sinistrés ;
- l'assistance en vivres et non vivres aux populations sinistrées des régions de Koulikoro, Kidal, Nara et San.

Pour minimiser les conséquences des inondations, les actions anticipatoires se poursuivent à travers :

- le renforcement des piquets d'intervention rapide dans toutes les unités de Protection Civile ;
- la finalisation du pré-positionnement des kits d'urgence au niveau des Directions Régionales du Développement Social et de la Protection Civile ;
- la poursuite de la mobilisation des brigadiers citoyens et des volontaires dans le cadre du projet « les mois citoyens » ;
- la diffusion des messages de sensibilisation sur les radios, à la télévision, dans la presse et via l'application digitale SOS Sécurité.

La situation météorologique est caractérisée par la poursuite des activités pluvio-orageuses qui seront plus fréquentes et plus intenses dans la majeure partie du pays, excepté l'extrême Nord



Pour les alertes (Protection civile : 80001201 ; Police Nationale : 80001115 ; Gendarmerie Nationale : 80001114 ;  
Garde Nationale : 80001125 ; CECOGEC : 80 331)

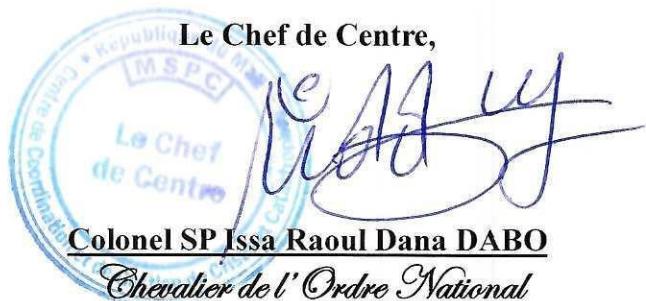
de la région de Taoudéni. La saison 2025 suit son évolution normale. Des quantités importantes de pluies sont attendues par endroit avec des risques d'inondation très élevés.

La situation hydrologique de la deuxième décennie de ce mois est marquée par la poursuite de la montée des niveaux dans tous les cours d'eau du Mali. Cette situation a une tendance normale et également supérieure aux trois dernières années sur les cours du Niger et du Sénégal, à l'exception du Bani. Le remplissage des retenues de Manantali et de Sélingué se poursuit normalement. Il n'existe pas de risque significatif immédiat lié aux débordements des cours d'eau. On note la poursuite des opérations de lâchers d'eau du barrage hydroélectrique de Sélingué.

A cet effet, les populations sont invitées à la vigilance et à la mise en œuvre de mesures visant à réduire les risques d'inondation, à travers le respect des consignes suivantes :

- libérer les emprises et les voies d'écoulement des eaux ainsi que les zones à risque d'éboulement ;
- ne pas s'engager sur une route ou une ruelle inondée à pied comme en voiture ;
- ne jamais s'approcher des berges d'un cours d'eau en crue, ou d'un canal d'évacuation d'eau comme les caniveaux ;
- ne pas s'arrêter sur un pont que ce soit à pied ou en voiture ;
- ne pas utiliser un pare-soleil à la place d'un parapluie sous un orage ;
- ne pas utiliser le téléphone sous un orage ;
- ne pas toucher aux câbles électriques pour éviter les risques d'électrocution ;
- en cas de forte pluie, s'abriter dans un bâtiment ou un espace couvert, mais jamais sous un arbre pour éviter le risque d'être foudroyé ;
- suivre les alertes hydrométéorologiques ;
- alerter les services compétents en cas de découverte d'animaux aquatiques ;
- respecter les consignes et les mesures de sécurité relatives au transport et à la navigation sur les cours d'eau.

Bamako, le 15 AOUT 2025



Colonel SP Issa Raoul Dana DABO

*Chevalier de l'Ordre National*



Pour les alertes (Protection civile : 80001201 ; Police Nationale : 80001115 ; Gendarmerie Nationale : 80001114 ; Garde Nationale : 80001125 ; CECOGEC : 80 331)